

Délibération n°09052023D05_2

Objet : Ressources humaines – création d'un emploi fonctionnel de Responsable du service
Stratégie Patrimoine et Energies.

Date de la convocation et de l'affichage : le 3 mai 2023

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de conseillers présents : 27

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 27

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 2

L'an deux mille vingt-trois, le 9 mai à 19h00, le conseil municipal de la commune de PORTE-DE-SAVOIE, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Franck VILLAND, Maire.

Nom complet	Présents	Absents représentés	Absents excusés	Nom du mandataire le cas échéant
VILLAND Franck	X			
BAZIN Jean-Jacques	X			
LEVANNIER Caroline	X			
VELTRI Jacques	X			
BANNAY-CODET Martine	X			
GUILLEMAT Serge	X			
FOURNIER Evelyne			X	
CHAPUIS Patrick	X			
DIARRA Aly	X			
GALLET Daniel	X			
LOYET Gilbert			X	
BERARD Annie	X			
GUILLOT Jean-Marie	X			
GIRAUD Chantal	X			
CARREL Christine	X			
BILLARD Roger	X			
DUCRET Régine	X			
VIBOUD André	X			
CORDEL Lionel	X			
CHAMPONNOIS Fabien	X			
DEBERNARDI Séverine	X			
HENICKE Sarah	X			
AVILA Mylène	X			
PLAGNOL Jean-Luc	X			
LABORET Daniel	X			
BORDON Francine	X			
GARLATTI Ghislain	X			
DA SILVA Elodie	X			
GOAËR Yves	X			

Accusé de réception en préfecture
073-200083684-20230509-09052023D05_2-DE
Date de télétransmission : 10/05/2023
Date de réception préfecture : 10/05/2023

A été nommé secrétaire de séance : BILLARD Roger

VU le code général de la fonction publique et notamment son article L.313-1 et son article L.332-8 2°,
VU le décret 87-1101 du 30 décembre 1987 modifié, portant dispositions statutaires particulières à certains emplois administratifs de direction des collectivités territoriales et de leurs établissements publics locaux assimilés,

VU le décret 87-1102 du 30 décembre 1987 modifié, relatif à l'échelonnement indiciaire à certains emplois administratifs de direction des collectivités territoriales et de leurs établissements publics locaux assimilés,

VU le tableau emplois et des effectifs.

Pièce jointe : tableau des emplois et des effectifs

Rapporteur : Franck VILLAND, Maire.

Exposé des motifs : conformément à l'article L.313-1 du code général de la Fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services et de modifier le cas échéant le tableau des effectifs pour prendre en compte de nouveaux besoins.

En l'espèce et dans le prolongement des orientations débattues au moment du vote du budget 2023 et de l'engagement de la collectivité autour de la transition écologique, il apparaît nécessaire de créer un poste de responsable du service Stratégie Patrimoine et Energies.

Les missions du poste sont les suivantes :

- Encadrer le service Stratégie Patrimoine et Energies,
- Définir, animer et suivre le programme d'économies d'énergies en lien avec la démarche Territoire Engagé dans la Transition Ecologique,
- Définir, planifier et mettre en œuvre les orientations stratégiques en matière de patrimoine bâti existant et futur,
- Mettre en œuvre et suivre les démarches liées aux obligations réglementaires dans les bâtiments communaux pour garantir la sécurité des utilisateurs et améliorer les conditions d'usage.

Le poste créé est un poste à temps complet et de catégorie B ; cet emploi pourra être pourvu :

- Par un fonctionnaire relevant du cadre d'emploi des Techniciens territoriaux (grade technicien, technicien principal de 2^{ème} classe ou technicien principal de 1^{ère} classe),
- Ou, à défaut de recrutement fructueux d'un fonctionnaire, par le recrutement d'un contractuel dont le niveau de rémunération sera fixé par référence à la grille indiciaire des techniciens territoriaux, en fonction de l'expérience professionnelle et/ou du diplôme dont pourra se prévaloir le candidat non titulaire retenu (le plafond de rémunération étant limité à l'indice brut terminal du grade de technicien).

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré

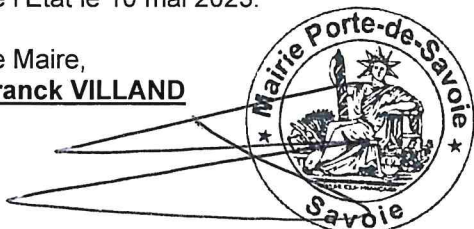
- **DECIDE** la création d'un emploi de Responsable du service Stratégie Patrimoine et Energies à temps complet, de catégorie B, grades relevant du cadre d'emploi des techniciens territoriaux.
- **AUTORISE** le recrutement d'un agent contractuel à défaut de recrutement fructueux d'un fonctionnaire ; le niveau de rémunération sera alors fixé par référence à la grille indiciaire des techniciens territoriaux, l'indice brut et l'indice majoré étant retenu par l'autorité territoriale en fonction du niveau d'expérience professionnelle et/ou de diplôme du candidat.
- **MODIFIE** le tableau des effectifs pour tenir compte de la création de cet emploi permanent.
- **ANNEXE** à la présente délibération le tableau des emplois ainsi modifié
- **AUTORISE** le Maire à procéder au recrutement de l'agent qui sera affecté à cet emploi.
- **PRECISE** que les crédits nécessaires à la rémunération de l'agent recruté sont inscrits au budget aux chapitres et articles prévus à cet effet.

Fait et délibéré à Porte-de-Savoie le 9 mai 2023

Mis en ligne sur le site internet de la commune à compter du 10 mai 2023.

Le Maire certifie sous la responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été transmis au représentant de l'Etat le 10 mai 2023.

Le Maire,
Franck VILLAND



Le secrétaire de séance,
Roger BILLARD

Accusé de réception en préfecture
073-200083681-20230509-09052023D05_2-DE
Date de télétransmission : 10/05/2023
Date de réception préfecture : 10/05/2023

Délibération du conseil municipal du 9 mai 2023 n°09052023D05_2

POLE CONCERNE	LIBELLE EMPLOI POUR INFORMATION Les missions peuvent être modifiées par une nouvelle affectation de l'emploi créé	Emploi fonctionnel	CATEGORIE	Libellés du ou des grades possibles pour ce poste	POSSIBILITE POURVOIR EMPLOI PAR UN CONTRACTUEL ART L.332- POSTE CREE	QUOTITE DU POSTE	POSTES POURVUS pour information	POSTES VACANTS Pour information
Pôle urbanisme / technique	Service de restauration scolaire et entretien des locaux (ménage)	sans objet	C	Adjoint technique territorial	Non	27/35ème	1	0
Pôle urbanisme / technique	Ouvrier polyvalent	sans objet	C	Adjoint technique ppl de 2ème classe	Non	24/35ème	1	0
Pôle urbanisme / technique	Ouvrier polyvalent	sans objet	C	Adjoint technique territorial	Non	35/35ème	1	0
Pôle urbanisme / technique	Entretien des locaux (ménage)	sans objet	C	Adjoint technique ppl de 2ème classe	Non	16/35ème	1	0
Pôle urbanisme / technique	Ouvrier polyvalent	sans objet	C	Adjoint technique territorial	Non	35/35ème	1	0
Pôle urbanisme / technique	Entretien des locaux (ménage) + services périscolaires	sans objet	C	Adjoint technique territorial	Non	16/35ème	1	0
Pôle urbanisme / technique	Services périscolaires et entretien des locaux (ménage)	sans objet	C	Adjoint technique territorial	Non	16/35ème	0	1
Pôle urbanisme / technique	Entretien des locaux (ménage)	sans objet	C	Adjoint technique territorial	Non	28/35ème	0	1
Pôle urbanisme / technique	Adjoint au responsable du pôle Urbanisme / Technique	sans objet	B	Technicien ppl de 1ère classe	Oui	18.5/35ème	0	1
Pôle urbanisme / technique	Entretien des locaux (ménage)	sans objet	C	Adjoint technique territorial	Non	35/35ème	1	0
Pôle urbanisme / technique	Responsable entités bâtiments et patrimoine	sans objet	C	Adjoint technique territorial	Non	32/35ème	1	0
Pôle urbanisme / technique	Ouvrier polyvalent	sans objet	C	Agent de maîtrise principal	Non	35/35ème	1	0
Pôle urbanisme / technique	Entretien des locaux (ménage)	sans objet	C	Adjoint technique territorial	Non	35/35ème	1	0
Pôle urbanisme / technique	Ouvrier polyvalent	sans objet	C	Adjoint technique ppl de 1ère classe	Non	30/35ème	1	0
Pôle urbanisme / technique	Entretien des locaux (ménage)	sans objet	C	Adjoint technique territorial	Non	35/35ème	1	0
Pôle urbanisme / technique	Ouvrier polyvalent	sans objet	C	Adjoint technique territorial	Non	35/35ème	1	0
Pôle urbanisme / technique	Responsable des services techniques et responsable du pôle urbanisme/technique	sans objet	B	Grandes relevant du cadre d'emploi des techniciens territoriaux	Non	35/35ème	1	0
Pôle urbanisme / technique	Responsable du service Stratégie Patrimoine et Energies	sans objet	B	Grandes relevant du cadre d'emploi des techniciens territoriaux	Oui	35/35ème	0	1
Pôle urbanisme / technique	Agent polyvalent des bâtiments	sans objet	C	Agent de maîtrise principal	Non	35/35ème	1	0
Pôle urbanisme / technique	Entretien des locaux (ménage) + services périscolaires	sans objet	C	Adjoint technique ppl de 2ème classe	Non	30/35ème	1	0
Total Pôle urbanisme / technique							19	4
Pôle Enfance Education Culture	ATSEM	sans objet	C	ATSEM principal de 1ère classe	Non	28/35ème	1	0
Pôle Enfance Education Culture	Animateur services périscolaires	sans objet	C	Adjoint d'animation territorial	Non	28/35ème	1	0
Pôle Enfance Education Culture	Animateur services périscolaires	sans objet	C	Adjoint d'animation territorial	Non	11/35ème	1	0
Pôle Enfance Education Culture	Animateur services périscolaires	sans objet	C	Adjoint d'animation ppl 2ème classe	Non	32/35ème	1	0
Pôle Enfance Education Culture	Responsable du pôle Enfance Education Culture	sans objet	A	Attaché territorial	Non	35/35ème	1	0
Pôle Enfance Education Culture	Coordinateur périscolaire et culture	sans objet	B	Animateur territorial	Oui	35/35ème	0	1
Pôle Enfance Education Culture	ATSEM	sans objet	C	ATSEM principal de 1ère classe	Non	30/35ème	1	0
Pôle Enfance Education Culture	Gestionnaire bibliothèque	sans objet	C	Adjoint territorial du patrimoine	Non	17.5/35ème	1	0
Pôle Enfance Education Culture	Animateur services périscolaires	sans objet	C	Adjoint d'animation	Non	12.5/35ème	1	0
Pôle Enfance Education Culture	Animateur services périscolaires	sans objet	C	Adjoint d'animation ppl 2ème classe	Non	17.5/35ème	1	0
Pôle Enfance Education Culture	ATSEM	sans objet	C	ATSEM principal de 1ère classe	Non	30/35ème	1	0
Pôle Enfance Education Culture	ATSEM	sans objet	C	ATSEM principal de 1ère classe	Non	30/35ème	1	0
Pôle Enfance Education Culture	ATSEM	sans objet	C	ATSEM principal de 2ème classe	Non	28/35ème	1	0
Total Pôle Enfance Education Culture							13	1
Pôle administratif et ressources	Agent polyvalent d'accueil	sans objet	C	Adjoint administratif territorial	Non	30.5/35ème	1	0
Pôle administratif et ressources	Agent comptable	sans objet	C	Adjoint administratif principal de 1ère classe	Non	35/35ème	1	0
Pôle administratif et ressources	Adjoint-e de direction	sans objet	A	Attaché territorial	Non	35/35ème	1	0
Pôle administratif et ressources	Agent polyvalent d'accueil /secrétariat urbanisme	sans objet	C	Adjoint administratif ppl de 2ème classe	Non	28/35ème	1	0
Pôle administratif et ressources	Agent polyvalent d'accueil	sans objet	C	Adjoint administratif territorial	Non	23.5/35ème	1	0
Pôle administratif et ressources	DGS commune 2 000 à 10 000 habitants	DGS commune 2 000 à 10 000 habitants	A	Attaché territorial principal	Non	35/35ème	1	0
Pôle administratif et ressources	Emploi fonctionnel de direction DGS	sans objet	A	Attaché territorial principal	Non	35/35ème	1	0
Total Pôle administratif et ressources							7	6
Total							39	33

Le secrétaire



Vu pour être annexé à l'arrêté de délibération du 9 mai 2023 n° 09052023 D05-2.

Direction de la Préfecture
de Savoie
10/05/2023